

EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

COMMUNE de
SAINT CHRISTOPHE VALLON

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants
15	15	15

Séance du 03 juin 2020

- date convocation
28 mai 2020

L'an deux mille vingt,
et le trois juin à 20 heures 30,
le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la
salle des fêtes de Saint-Christophe-Vallon, sous la présidence de Christian
GOMEZ, Maire.

Présent(s) : GOMEZ, BELLEC, LANZA, DELTOUR, VEYRIER, CERNEAUX,
BRACHET, DELCUZOUL, DARSEES, BIRUOL, BELET, LEMARECHAL, FLAUSS,
ROBERT, FRANQUE

Absent(s) : -

Secrétaire : M. LANZA

Objet : Indemnités de fonction des élus. DCM 2020 06 03 01

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une indemnisation est prévue par le CGCT destinée à couvrir les frais liés à l'exercice du mandat dans la limite d'une enveloppe financière. Il précise que conformément aux articles L.2123-20, L.2123-23, L.2123-24 et L 2123-24-1 du CGCT fixant des taux maximum et suite au renouvellement du conseil municipal, il y a lieu de déterminer le taux des indemnités allouées aux maires, aux adjoints et aux conseillers municipaux,

Après délibération, le conseil :

DECIDE de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire, d'adjoint et de conseiller municipal, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux par les articles précités du CGCT, aux taux suivants :

Taux en % de l'indice brut 1027

- Maire : 42,44%
- 1^{er} adjoint : 10,30%
- 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} adjoints : 5,95%

DIT que cette délibération annule et remplace la délibération prise par le conseil municipal du 7 avril 2014

DIT que cette délibération est prise annuellement et non pour la durée du mandat

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au sous-chapitre 6531 du budget communal

Résultat du vote
Pour : 14
Contre : 1
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire
après transmission en Préfecture
par voie dématérialisée
Le 09/06/2020
et publication ou notification
Du 09/06/2020
Le Maire
Christian GOMEZ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Le Maire
Christian GOMEZ

Dématérialisé

Commune de Saint Christophe Vallon

Indemnités de fonctions

Monsieur Christian GOMEZ, Maire

42,44% de l'indice 1027 : 1 650.66 € brut

Monsieur Jean-Luc LANZA, 1^{er} adjoint

10.30% de l'indice 1027 : 400.60 € brut

Madame Azilis BELLEC, 2^{ème} adjoint

5.95% de l'indice 1027 : 231.41 € brut

Monsieur Jean-Louis VEYRIER, 3^{ème} adjoint

5.95% de l'indice 1027 : 231.41 € brut

Madame France , 4^{ème} adjoint

5.95% de l'indice 1027 : 231.41 € brut